

60^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme

1948-2008



AVOCATS DE PARIS
DEFENSEURS DES
DROITS DE L'HOMME

PARVIS DES LIBERTES ET DES DROITS DE L'HOMME

A L'ESPLANADE DU PALAIS DE CHAILLOT

Samedi 6 décembre 2008

Les avocats du Monde

60^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme

sous le patronage
du Ministère des affaires étrangères et européennes



1948-2008

Les droits de l'Homme
Universels et Indivisibles



CONSIGLIO NAZIONALE FORENSE

PRESSO IL MINISTERO DELLA GIUSTIZIA



DECLARATION
UNIVERSELLE
DES DROITS
DE L'HOMME

Dignité et justice pour nous tous

Déclaration universelle des droits de l'Homme

adoptée par l'assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948

Préambule

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'Homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression.

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations.

Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'Homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se

sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Considérant que les Etats Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement.

L'Assemblée Générale proclame la présente Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

9h00 Accueil des participants

Allocutions introductives

Christian Charrière-Bournazel

Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris

Guido Alpa

Président du Consiglio nazionale de Firenze

Aaron Schildhaus

Président de la section internationale de l'American Bar Association

Les droits de l'Homme au XXI^e siècle : espoir ou espérance ?

Séance présidée par Ana Palacio, directrice internationale marketing d'Areva

Alvaro Gil Robles

Ancien commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe

Patrick Gaubert

*Député européen, président de la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA),
président du Haut conseil à l'intégration*

Lord Daniel Brennan QC

The Rt Hon Lord Goldsmith QC

François Zimeray

*Ambassadeur pour les droits de l'Homme, mission de coordination des droits de l'Homme,
Ministère des affaires étrangères et européennes*

Déclaration du Haut commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies
Bacre Ndiaye, directeur de la Division du Conseil des droits de l'Homme et des traités

11h00 Pause

Interview de Stéphane Hessel, ambassadeur de France

par Daniel Vernet,

directeur des relations internationales au journal le Monde

La défense des droits de l'Homme : des avocats engagés

Séance présidée par Sidiki Kaba, avocat (Sénégal),

président d'honneur de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)

Umberto Torres

Avocat (Colombie), membre du Comité de Solidarité avec les Prisonniers Politiques (FCSP)

Mokhtar Trifi

Avocat d'honneur du barreau de Paris, président de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme

Hauwa Ibrahim

Avocat (Nigéria), Radcliffe Fellow, Harvard University

Li Heping

Avocat (Chine), prix des droits de l'Homme du Conseil des barreaux européens 2008

13h00 Cocktail

14h30 - 16h00 Réunion de toutes les délégations

Signature solennelle de la Convention « Les avocats du Monde »

9.00 am Welcoming of participants

Introduction

Christian Charrière Bournazel

President of the Paris Bar

Guido Alpa

President Consiglio nazionale de Firenze

Aaron Schildhaus

Chair ABA International (American Bar Association, Section of International Law)

Human rights in the 21st century: hope or expectancy?

Session chaired by Ana Palacio, Director International Marketing, Areva

Alvaro Gil Robles

Former Commissioner for Human Rights of the Council of Europe

Patrick Gaubert

*European Deputy, President of the International league against racism and anti-Semitism,
President of the High Council for Integration*

Lord Daniel Brennan QC

The Rt Hon Lord Goldsmith QC

François Zimeray

France's Ambassador for Human rights, Ministry of European and Foreign affairs

Statement by the United Nations Office of the High Commissioner for Human rights
Bacre Ndiaye, Director of the Human Rights Council and Treaties Division

11.00 am Coffee break

Interview of Stéphane Hessel, French's Ambassador

by Daniel Vernet,

Head of the international relations department of the newspaper " Le Monde "

Lawyers and the defence of Human rights

Session chaired by Sidiki Kaba, lawyer (Senegal),

Honorary President of the International Federation for human rights

Umberto Torres

Lawyer (Colombia), member of the Committee of Solidarity with Political Prisoners

Mokhtar Trifi,

Lawyer, President of the Tunisian league for human rights

Hauwa Ibrahim

Lawyer (Nigeria), Radcliffe Fellow, Harvard University

Li Heping

Lawyer (China), Council of bars and Law societies of Europe Human rights award 2008

1.00 pm Lunch

2.30 pm to 4.00 pm Delegations meeting

Signature of the Convention " Lawyers of the World "



Service des relations européennes et internationales
11, place Dauphine
75053 Paris cedex 01
www.avocatparis.org

Inscription / Registration

Marjane Ghaem

mghaemolsabahy@avocatparis.org

00 33 1 44 32 49 43